

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Cté d'agglomération Val de France.

Correspondant : président de la Communauté d'agglomération Val de France, 1 boulevard Carnot, 95400 Villiers-le-Bel, tél. : 01-34-04-17-70, télécopieur : 01-39-33-55-08, adresse internet : <http://www.agglo-valdefrance.fr>.

Objet du marché : organisation d'un Forum de l'initiative dans les Zones Franches Urbaines de la communauté d'agglomération Val de France.

Lieu d'exécution : périmètre communautaire(villiers-le-bel, Sarcelles, Arnouville-Lès-Gonesse,Garges-Lès-Gonesse).

Caractéristiques principales :

la communauté d'agglomération Val de France a choisi de s'appuyer sur un prestataire extérieur pour organiser un forum de l'initiative dans les Zones Franches Urbaines.

Cette démarche pourra s'articuler autour de 4 étapes:

- * La définition du concept et la préparation du contenu de la manifestation,
- * l'organisation de l'évènement dans son ensemble,
- * La tenue de la participation en tant qu'organisateur,
- * l'évaluation de l'évènement.

Les prestations attendues, quant à l'organisation de l'évènement correspondent à une organisation "clé en main".

Le prestataire pourra proposer deux scenarii maximum: un de base et un avec des variantes.

La description des prestations est indiquée au Cahier des Charges

La notification du marché prend effet à compter de la réception de l'os de démarrage des prestations de l'étude

Des variantes seront-elles prises en compte: oui.

Durée du marché ou délai d'exécution : 20 mois à compter de la notification du marché.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : cette action est financée par le Fonds Social Européen

Selon la réglementation en vigueur.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

les entreprises peuvent présenter leur offre sous forme de groupement. La forme de groupement ne constitue pas une modalité de sélection des offres ou des candidatures. Toutefois si le groupement ne se présente pas sous la forme d'un groupement solidaire, cette forme de groupement s'imposera aux membres en cas d'attribution.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner;
- Certificat(s) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques: ;
- Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail;
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;
- DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics);
- DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics).

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :

- Pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger;
- DC 7 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics).

Autres renseignements demandés :

- Une liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le client public ou privé dont les candidats pourront faire preuve par tous documents (attestations délivrées par les clients, description et/ou photographies et/ou CD audiovisuel). Les candidats devront obligatoirement joindre des références contrôlables et représentatives de la prestation objet du marché concernant leur expérience et leur compétence dans ce domaine;

- Les attestations d'assurances mentionnées au CCAP Cavdf n° 10/016 avec indication des garanties et capitaux perçus;
 - Une attestation dûment datée et signée du candidat ou, en cas de groupement d'entreprises, de chaque membre du groupement confirmant que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L.3243-1 et L.1221-13 du code du travail ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France;
 - l'acte d'engagement et ses annexes;
 - Le pouvoir de la personne habilitée pour engager le candidat ou chaque membre du groupement en cas de groupement d'entreprises;
 - Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (ccap ca vdf n°10/016);
 - Le cahier des charges signé sans modification;
 - Une note méthodologique exposant le déroulement et la réalisation de la mission, notamment en matière de commercialisation - logistique - communication incluant :
 - un calendrier prévisionnel de réalisation de la mission
 - une note détaillée des coûts de la prestation variantes incluses
 - un agenda permettant de présenter le calendrier de réalisation des étapes
- et les dispositions que le candidat se propose de mettre en œuvre pour mener les prestations;
- Pour rappel : tous les documents devront être fournis sous forme papier en double exemplaire.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissant).

- qualité de la note méthodologique portant sur la capacité du candidat à répondre efficacement à nos spécificités : 60 points;;
- prix de la prestation : 30 points;
- compétence / référence du candidat : 10 points;
- une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 28 mai 2010, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Date d'envoi du présent avis à la publication: 15 avril 2010

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires : les candidats qui ne sont pas recevables en application des articles 43, 44 et 46 du Code des Marchés Publics seront éliminés.

Conformément à l'article 52 du Code des Marchés Publics, la sélection des candidatures se fera sur les capacités techniques, financières du candidat et les capacités professionnelles.

La personne publique met à disposition le dossier de consultation par voie électronique à l'adresse suivante : <http://marches.agglo-valdefrance.fr>.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

les offres ne pourront pas être remises par voie électronique

Le pli devra être transmis à la communauté d'agglomération Val de France, par tout moyen permettant de façon certaine la date et l'heure de leur réception à l'adresse suivante Communauté d'agglomération Val-De-France Direction du Développement - 1, Boulevard Carnot 95400 Villiers-Le-Bel.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Communauté d'agglomération Val de France.

Correspondant : stéphanie Bouffard, centre Administratif Technique Intercommunal. 29/31 rue de l'escouvrier, 95200 Sarcelles, tél. : 01-34-04-17-61, télécopieur : 01-34-38-19-78, courriel : sbouffard@agglo-valdefrance.fr.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Communauté d'agglomération Val de France.

Correspondant : anna Maddalon, centre Administratif Technique Intercommunal. 29/31 rue de l'escouvrier, 95200 Sarcelles, tél. : 01-34-04-37-11, télécopieur : 01-39-33-55-08, courriel : amaddalon@agglo-valdefrance.fr.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Communauté d'agglomération Val de France.

Correspondant : direction du Développement, centre Administratif Technique Intercommunal. 29/31 rue de l'escouvrier Horaires d'ouvertures Lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, 95200 Sarcelles, tél. : 01-34-04-37-16, télécopieur : 01-39-33-55-08, adresse internet : <http://marches.agglo-valdefrance.fr>, 95200 Sarcelles